



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-sixième session
Rome, 28-29 avril 1999

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHERS	PAGES
I. INTRODUCTION	1-3	1
II. DÉCISIONS DU CONSEIL	4-53	1-12
A. Ouverture de la session	4	1
B. Adoption de l'ordre du jour	5	1
C. Questions financières	6-13	1-3
D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA	14-16	3
E. Rapport de situation sur le portefeuille de projets	17	3
F. Ressources disponibles pour engagement	18	3
G. Contributions à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	19	4
H. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration	20-35	4-8
I. Dons d'assistance technique proposés	36-42	8-10
J. Activités prévues au titre des projets	43	10
K. Évaluation	44-45	10
L. Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG	46	11
M. Autres questions	47-53	11-12
 ANNEXES		
I. Liste des participants à la soixante-sixième session du Conseil d'administration		13-18
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-sixième session		19-22
III. Ordre du jour		23-25

PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La soixante-sixième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 28 et 29 avril 1999. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.
3. Le présent procès-verbal rend compte des décisions prises par le Conseil d'administration sur les questions qu'il a examinées.

II. DÉCISIONS DU CONSEIL

A. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

4. Le Président du FIDA, Fawzi H. Al-Sultan, ouvre la soixante-sixième session en sa qualité de président de la réunion.

B. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

5. À l'issue de l'examen de l'ordre du jour provisoire présenté dans le document EB 99/66/R.1/Rev.1 et après avoir débattu ce point, le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 99/66/R.1/Rev.2. Cet ordre du jour est reproduit à l'annexe III.

C. Questions financières (point 3 de l'ordre du jour)

- a) État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA

6. Le Conseil d'administration examine l'état des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 99/66/R.2 et additif), et note que les instruments de contribution et les paiements non étayés par des instruments de contribution représentent à présent 96,2% du total des annonces. Les administrateurs se félicitent de ce témoignage concret de l'appui constant apporté aux travaux du Fonds par ses États membres.

- b) Portefeuille de placements

- i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 1998

7. En examinant le document EB 99/66/R.3, le Conseil d'administration se déclare satisfait du rendement de 8,5% obtenu en 1998, tout particulièrement du fait que l'année a été marquée par d'importantes turbulences du marché. Toutefois, précisément en raison de la volatilité des marchés financiers, les administrateurs appellent de nouveau à maintenir l'approche prudente de la diversification, afin de continuer à obtenir de bons résultats.

- ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 1999

8. Le Conseil d'administration accueille aussi avec intérêt le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 1999, présenté sous la cote EB 99/66/R.4, qui fait apparaître un taux global de rendement de 1,14%, soit 4,56% en valeur annualisée. C'est la première fois que le Conseil d'administration est saisi à sa session d'avril d'un rapport trimestriel; on s'efforcera de faire paraître les rapports trimestriels le plus diligemment possible.

- c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts

9. L'examen du rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 99/66/R.5 et additif) donne lieu à un échange de vues constructif. Plusieurs administrateurs félicitent le Fonds de ses résultats dans la maîtrise de la situation des arriérés. Il est reconnu qu'à l'exception de quelques pays responsables d'une grande partie des montants non réglés, le Fonds a obtenu un excellent bilan en matière de recouvrement des arriérés. Les administrateurs le prient instamment de rester vigilant à cet égard.

- d) États financiers vérifiés du FIDA pour 1998

10. En application du paragraphe 6 de l'article XII du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration examine les états financiers du Fonds pour 1998 et le rapport y afférent du Commissaire aux comptes, tels que présentés dans le document EB 99/66/R.6, et décide de soumettre les états et le rapport au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa vingt-troisième session.

- e) Besoins de financement au titre du vingtième tirage sur les contributions des membres en 1999

11. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 99/66/R.7 et, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du règlement financier du FIDA, approuve le tirage en avril 1999 de 35% de 325,8 millions de USD, soit 114,0 millions de USD, pour couvrir les décaissements de prêts et de dons en 1999, tirage qui sera effectué en prélevant sur les contributions à la troisième reconstitution, et autorise le Président à agir en conséquence. Le Conseil d'administration encourage les États membres à accélérer l'encaissement de leurs billets à ordre au-delà du minimum requis.

- f) Besoins de financement au titre du douzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 1999

12. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 99/66/R.8 et approuve un douzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) d'environ 12,2 millions de USD pour couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons pour la première phase du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification en 1999 et d'environ 2,7 millions de USD pour couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons pour la deuxième phase, et autorise le Président à faire le nécessaire.

g) Rapport du Comité de vérification des comptes

13. Le Conseil d'administration entérine le rapport du Comité de vérification des comptes sur sa soixante-cinquième réunion (document EB 99/66/R.9) présenté par le président du comité et prend note qu'un compte rendu sur la soixante-sixième réunion, qui a été reportée, lui sera soumis à sa soixante-septième session.

D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

a) Rapport d'activité

14. Le Conseil d'administration prend note du compte rendu oral sur les première et deuxième sessions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

b) Suite donnée

15. Conformément à la décision prise lors de la deuxième session de la Consultation qui prévoit d'établir un comité *ad hoc* pour étudier la question des allocations régionales, le Conseil d'administration décide que ce comité sera composé de neuf membres: quatre de la liste A – Allemagne, Canada, Finlande et France; deux de la liste B – Indonésie et Venezuela; et trois de la liste C. Les membres de cette dernière liste ayant demandé de poursuivre leurs concertations au sujet de leur représentation à ce comité, il est convenu que le coordonnateur communiquera les noms des représentants de la liste C au Secrétariat dans la semaine qui suit la clôture de la session. Il est en outre décidé que le comité conduira ses travaux en anglais et en rendra compte oralement à la Consultation à sa troisième session en juillet 1999. Le Secrétariat apportera au comité l'appui nécessaire.

16. Suite à la réunion, le Secrétariat a été informé que le Kenya, l'Inde et le Brésil représenteraient respectivement les sous-listes C1, C2 et C3.

E. Rapport de situation sur le portefeuille de projets (point 5 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration félicite le Fonds de ses efforts pour améliorer le rapport de situation sur le portefeuille de projets (document EB 99/66/R.10 et rectificatif), qui met désormais l'accent sur l'analyse de la performance du portefeuille. Les administrateurs accueillent avec satisfaction le complément d'information sur les projets sous supervision directe, le mécanisme flexible de financement et la participation. Leurs suggestions pour le rapport de l'année prochaine, surtout en ce qui concerne le thème principal – pour lequel il a été proposé d'intégrer à la fois la problématique hommes-femmes et l'environnement – seront pris en considération dans la mise au point du document soumis à la soixante-neuvième session du Conseil d'administration.

F. Ressources disponibles pour engagement (point 6 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 99/66/R.11 et note que les ressources disponibles au titre du programme ordinaire du FIDA sont suffisantes pour couvrir les engagements relatifs à toutes les contributions à l'Initiative PPTE, aux projets et dons d'assistance technique soumis à l'examen du Conseil d'administration à la présente session.

G. Contributions à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) (point 7 de l'ordre du jour)

Mali: Proposition de contribution du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette de la République du Mali

19. Le Conseil d'administration prend connaissance des informations figurant dans le document EB 99/66/R.12 et, après avoir examiné la proposition de contribution à la réduction de la dette du Mali à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour ce pays, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international auront déclaré au point d'achèvement que le Mali a rempli les conditions fixées pour l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

- i) le FIDA réduira la valeur de la dette du Mali à son égard en accordant un don financé par le fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE, qui couvrira certaines obligations du Mali au titre du service de sa dette à l'égard du FIDA (principal et commissions de service) à mesure qu'elles deviendront exigibles après le point d'achèvement, à concurrence d'un montant global de 1 575 000 DTS en valeur actuelle nette (VAN), équivalant approximativement à 2 130 000 USD, également en valeur actuelle nette. Ce montant représente approximativement 10,5% de la VAN de la dette cumulative du Mali à l'égard du Fonds, pourcentage déterminé selon le principe du partage proportionnel des charges avec les autres créanciers multilatéraux;
- ii) le FIDA autorisera son Président à transférer au fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE un montant équivalant à 2 670 000 USD prélevés sur l'excédent accumulé non engagé des ressources ordinaires du Fonds."

H. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration (point 8 de l'ordre du jour)

20. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets suivantes:

a) Afrique I

- i) *Burkina Faso: Projet d'appui aux micro-entreprises rurales*

21. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.13 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Burkina Faso, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 950 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- ii) *Ghana: Projet de conservation des sols et réhabilitation des petites exploitations dans le Haut-Ghana oriental – Phase II*

22. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.14 et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République du Ghana, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à 8 millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (8 300 000 DTS) venant à échéance le 15 mars 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) **Afrique II**

- i) *Burundi: Programme de relance et de développement du monde rural*

23. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.15 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République du Burundi, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Burundi un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 750 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

24. L'Administrateur pour les États-Unis s'abstient lors de l'approbation de la proposition de programme. De même l'Administrateur pour le Royaume-Uni ne peut s'associer à l'approbation consensuelle du programme proposé.

- ii) *Maurice: Programme de diversification rurale*

25. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.16 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République de Maurice, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Maurice un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (8 200 000 DTS) venant à échéance le 15 janvier 2019 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- iii) *Ouganda: Mémoire du Président: Utilisation d'économies dans le contexte du Projet de développement du sous-secteur cotonnier (prêt n° 360-UG)*

26. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 99/66/R.17 aux fins de réaffecter les économies escomptées dans le cadre du prêt n° 360-UG. La demande d'utilisation des montants non employés se fonde sur l'élargissement de la portée des activités à

financer au titre du projet par rapport à l'approbation initiale. Étant donné que le montant de 4,39 millions de DTS déjà engagé au titre des fonds de crédit renouvelable sera suffisant pour appuyer la poursuite des opérations de crédit à la production à court terme en faveur des petits exploitants du secteur cotonnier, le Conseil d'administration approuve la proposition de réallouer les économies escomptées de 2,2 millions de DTS, qui seraient non décaissées à la clôture du prêt, à l'appui d'autres activités prioritaires du projet, particulièrement pour intensifier la recherche sur le coton, la diffusion et l'adoption de technologies, ainsi que le suivi et la coordination de la supervision. Il est également noté qu'à l'exception des modifications nécessaires pour prendre en compte l'utilisation proposée des économies, les modalités et conditions spécifiées dans l'accord de prêt daté du 26 juillet 1994 resteraient inchangées.

c) **Asie et Pacifique**

i) *Bangladesh: Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne*

27. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.18 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République populaire du Bangladesh, adopte la résolution suivante

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 650 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Inde: Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh*

28. Le Conseil d'administration étudie le programme proposé dans le document EB 99/66/R.19 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République de l'Inde, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (16 950 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

29. En approuvant cette proposition de programme, le Conseil d'administration entérine également sa supervision directe par le FIDA.

iii) *Viet Nam: Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh*

30. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.20 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République socialiste du Viet Nam, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (11 400 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti

d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

El Salvador: Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)

31. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.21 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République d'El Salvador, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'El Salvador un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinq cent cinquante mille de droits de tirage spéciaux (9 550 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2019 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Jordanie: Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk*

32. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.22 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt au Royaume hachémite de Jordanie, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume hachémite de Jordanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 450 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2019 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Soudan: Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord*

33. Le Conseil d'administration étudie le projet proposé dans le document EB 99/66/R.23 et ses additif et supplément et, à l'issue de son examen de la proposition de prêt à la République du Soudan, adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Soudan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 750 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

34. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d'administration entérine aussi sa supervision directe par le FIDA et note que cette décision s'inscrit en remplacement de la supervision directe approuvée à la soixante-cinquième session pour le Projet de gestion des ressources communautaires à Oman.

35. Les administrateurs pour le Canada, le Danemark, les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède déclarent qu'ils ne peuvent s'associer au consensus sur l'approbation du projet proposé et donc s'abstiennent.

I. Dons d'assistance technique proposés (point 9 de l'ordre du jour)

- a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

36. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.24 concernant le financement partiel de l'expérimentation en collaboration avec les agriculteurs de technologies susceptibles d'augmenter la production de sorgho et de mil dans le Sahel, conduite par l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, ainsi que du développement et de l'expérimentation d'une approche intégrée de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des petits ruminants en Asie du Sud et du Sud-Est sous la conduite de l'Institut international de recherche sur le bétail, et approuve les dons proposés en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'expérimentation en collaboration avec les agriculteurs de technologies susceptibles d'augmenter la production de sorgho et de mil dans le Sahel, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le développement et l'expérimentation d'une approche intégrée de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des petits ruminants en Asie du Sud et du Sud-Est, accordera un don ne dépassant pas huit cent soixante-quinze mille dollars des États-Unis (875 000 USD) à l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

37. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.25 concernant le financement partiel de l'évaluation participative, l'adaptation et l'adoption de techniques de gestion des éléments nutritifs respectueuses de l'environnement pour les paysans pauvres en ressources par le Centre international de développement des engrais, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'évaluation participative, l'adaptation et l'adoption de techniques de gestion des éléments nutritifs respectueuses de l'environnement pour les paysans pauvres en ressources, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de développement

des engrais (IFDC) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- c) Don d'assistance technique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe

38. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.26 concernant le financement partiel du Projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le Projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe pour trois ans, à compter de juillet 1999, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas six cent quatre vingt cinq mille dollars des États-Unis (685 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- d) Don d'assistance technique pour la contribution du FIDA à la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la terre (Maastricht, 13-17 septembre 1999)

39. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.27 concernant le financement partiel de la contribution du FIDA à la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la terre, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie sa contribution à la Conférence Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la terre (Maastricht, 13-17 septembre 1999) pour une période d'un an à compter d'avril 1999, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas deux cent quarante-cinq mille dollars des États-Unis (245 000 USD), selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- e) Don d'assistance technique en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique au titre des Ressources spéciales pour le financement de la mise en oeuvre de la Convention

40. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.28 concernant le financement partiel des ressources spéciales destinées à la mise en oeuvre de la Convention dans le cadre du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but d'alimenter les Ressources spéciales du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement

touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, pour un an à compter de mai 1999, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas deux millions cinq cent mille dollars des États-Unis (2 500 000 USD) au titre des Ressources spéciales pour le financement de la mise en oeuvre de la Convention, comme le prévoit le mémorandum d'accord entre le FIDA et la Conférence des Parties de la Convention, et selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- f) Don d'assistance technique pour le programme d'activités afférentes à la publication du rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000

41. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 99/66/R.29 concernant le financement du programme d'activités afférentes à la publication du rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000, et approuve le don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, le Fonds affectera et utilisera un montant ne dépassant pas six cent trente mille dollars des États-Unis (630 000 USD) prélevé sur les ressources allouées aux dons d'assistance technique pour l'année 1999 pour financer des études et des ateliers et mener les activités afférentes à la publication, l'impression et la diffusion de son rapport sur la pauvreté rurale en 2000, conformément aux modalités spécifiées dans le présent Rapport et recommandation du Président."

42. L'Administrateur pour l'Allemagne déclare qu'il ne peut s'associer au consensus sur l'approbation du don proposé et par conséquent s'abstient.

J. Activités prévues au titre des projets (point 10 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil d'administration examine le document sur les activités prévues au titre des projets 1999-2000 (EB 99/66/R.30 et additifs) et prend note des informations données sur les projets dans la réserve.

K. Évaluation (point 11 de l'ordre du jour)

- a) Rapport intérimaire sur l'évaluation

44. Le Conseil d'administration prend note du rapport intérimaire sur l'évaluation figurant dans le document EB 99/66/R.31. Les administrateurs accueillent avec satisfaction les nouvelles approches introduites dans le programme de travail proposé pour 1999, y compris une analyse du caractère approprié de la fonction d'évaluation au FIDA. Lors des débats, il est souligné que l'évaluation revêt une importance stratégique pour le Fonds et qu'elle devait continuer à jouer un rôle central afin d'enrichir tous les aspects des opérations, en particulier la gestion et la diffusion des savoirs. À cet égard, le capital intellectuel du Fonds est jugé constituer un de ses atouts majeurs, auxquels la fonction d'évaluation contribue grandement.

- b) Rapport du Comité de l'évaluation

45. Le Conseil d'administration prend note du rapport du Comité de l'évaluation présenté dans le document EB 99/66/R.32. En présentant le compte rendu, le président du comité propose d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil pour y inscrire les rapports d'évaluation.

L. Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG (point 12 de l'ordre du jour)

46. Le Conseil d'administration prend note du rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG présenté dans le document EB 99/66/R.33 et se félicite de la solide collaboration que le Fonds maintient avec les partenaires de la société civile.

M. Autres questions (point 13 de l'ordre du jour)

a) Rapport intérimaire sur la stratégie de développement des ressources humaines

47. Le Conseil d'administration prend note avec intérêt du compte rendu oral sur la stratégie de développement des ressources humaines, qui souligne le travail déjà accompli et les améliorations dans les communications et la performance de la gestion. Il est annoncé que le rapport final sur la stratégie de gestion des ressources humaines sera présenté à la soixante-septième session du Conseil d'administration.

b) Rapport de situation sur les locaux du siège du FIDA

48. Le Conseil d'administration prend note du compte rendu oral sur le bâtiment du siège du FIDA et se félicite de l'avancement des négociations avec les autorités italiennes et la direction de l'Unione immobiliare (UNIM) concernant la disponibilité des locaux adjacents à l'actuel bâtiment principal du Fonds.

c) Mémoire d'accord entre la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et le Fonds international de développement agricole relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial

49. Le Conseil d'administration prend note et approuve les modifications mineures apportées au mémoire d'accord entre la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le FIDA relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial figurant dans le document EB 99/66/INF.10.

d) Rapports d'évaluation inscrits aux ordres du jour du Conseil d'administration

50. Suite à la demande formulée au nom du Comité de l'évaluation par son président qui propose d'envisager la possibilité d'examiner des rapports d'évaluation pendant les sessions du Conseil d'administration, il a été décidé après délibération que le Comité de l'évaluation procéderait à un examen global de son rôle spécifique et des modalités de compte rendu qu'il achèverait pour sa session de septembre afin de présenter un rapport à ce sujet au Conseil d'administration à sa soixante-septième session.

e) Dispositions spéciales de financement avec le Gouvernement de la République italienne

51. Le Conseil d'administration prend note et entérine l'intention du Fonds de collaborer avec le Gouvernement de la République italienne et le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) en servant d'intermédiaire pour l'acheminement des fonds italiens qui seront utilisés par le BSP/ONU pour un projet d'assistance en Albanie. Il est noté que cette opération n'implique aucune utilisation de ressources du FIDA ni aucun coût net pour le Fonds.



52. Les administrateurs pour les États-Unis et le Royaume-Uni font savoir qu'ils ne peuvent appuyer cette initiative.

53. Le Président s'engage à référer au Conseil d'administration toute proposition future comportant des arrangements à long terme de ce type pour lui donner la possibilité de se pencher sur la question.

f) Approbation de la diffusion des documents

54. Le Conseil d'administration autorise la diffusion des documents qui ont été approuvés à la présente session et note qu'ils seront ensuite affichés sur le site public web du FIDA.

Distribution: Restricted

EB 99/66/INF.11/Rev.1

Arabic/English
French/Spanish



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board — Sixty-Sixth Session
Rome, 28–29 April 1999

**LIST OF PARTICIPANTS TO THE SIXTY-SIXTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 66° PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**



**State/Member
État/Membre
Estado Miembro**

**State/Alternate Member
État/Membre suppléant
Estado Miembro suplente**

LIST A

Canada

Jean DEVLIN
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

France

Sébastien COCHARD
Attaché financier
Agence financière auprès de
l'Ambassade de France
Rome

Germany

Karl-Gerhard DILG
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Italy

Daniela LOZZI
Conseiller
Ministère du Trésor
Rome

Finland

Seija TORO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Finland to the
United Nations Agencies
Rome

Belgium

Christian PANNEELS
Conseiller
Chef de la Section de coopération
au développement
Représentation permanente
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Conseiller scientifique
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Austria



**State/Member
État/Membre
Estado Miembro**

**State/Alternate Member
État/Membre suppléant
Estado Miembro suplente**

Japan

Nobutaka SHINOMIYA
Minister
Embassy of Japan
Rome

Denmark

Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Counsellor
The Royal Danish Embassy
Rome

Netherlands

Jan BERTELING
Ambassador of the Kingdom
of The Netherlands to IFAD
Rome

United Kingdom

Anthony BEATTIE
Minister
Permanent Representative
of the United Kingdom
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Sweden

Dorrit ALOPAEUS-STÅHL
Minister
Permanent Representative of
the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

Norway

Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

United States

William B. BAUCOM
Attaché for Development Affairs
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Australia

Catherine WALKER
Counsellor for Development
Assistance
Australian Embassy
Rome

LIST B

Kuwait

Hisham Ibrahim AL-WOQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait

United Arab Emirates

Saleh Ahmed Saif ALTHEEB
Economist
Ministry of Finance
and Industry
Abu Dhabi



**State/Member
Etat/Membre
Estado Miembro**

**State/Alternate Member
Etat/Membre suppléant
Estado Miembro suplente**

Nigeria

Onyeabo Emmanuel ONWUKEME
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Agencies
Rome

Libyan Arab Jamahiriya

Milad Abdessalam SCHMEYLA
Permanent Representative of
the Socialist People's Libyan
Arab Jamahiriya to IFAD
Rome

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Indonesia

Suharyo HUSEN
Director
Bureau for International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Venezuela

José Raúl ALEGRETT RUIZ
Embajador
Representante del Fondo de
Inversiones de Venezuela
Roma

Algeria

Ahmed SADOUDI
Directeur général du budget
Ministère des finances
Alger

LIST C

SUB-LIST C1 - Africa

Egypt

Mohamad KHALIFA
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
Rome

Cape Verde

Adelaide RIBEIRO
Directrice de la Coopération
Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation et de
l'environnement
Praia



**State/Member
Etat/Membre
Estado Miembro**

**State/Alternate Member
Etat/Membre suppléant
Estado Miembro suplente**

Kenya

Eliazar Babu MUGA
Economist
Ministry of Agriculture
Nairobi

Chad

Bintou MALLOUM
Ambassadeur de la République
du Tchad
Bonn

LIST C

SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific

China

LIANG Qu
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the People's Republic
of China to IFAD
Rome

Sri Lanka

Deeptha KULATILLEKE
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist
Republic of Sri Lanka
to IFAD
Rome

India

Kalarickal Pranchu FABIAN
Ambassador of the Republic
of India to Italy
Rome

Georgia

Rusudan LORDKIPANIDZE
Ambassador of Georgia
to IFAD
Rome

LIST C

SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Argentina

Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

Mexico

José ROBLES-AGUILAR
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma



**State/Member
Etat/Membre
Estado Miembro**

**State/Alternate Member
Etat/Membre suppléant
Estado Miembro suplente**

Brazil

Roberto BASTOS CARREIRO
Coordinator of Performance
Evaluation
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning and Budget
Brasilia, D.F.

Panama

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À SA
SOIXANTE-SIXIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 99/66/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire et annotations
EB 99/66/R.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 99/66/R.2 + Add.1	3 a)	État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
EB 99/66/R.3	3 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 1998
EB 99/66/R.4	3 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 1999
EB 99/66/R.5 + Add.1	3 c)	Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 99/66/R.6	3 d)	États financiers vérifiés du FIDA - 31 décembre 1998
EB 99/66/R.7	3 e)	Besoins de financement au titre du vingtième tirage sur les contributions des Membres en 1999
EB 99/66/R.8	3 f)	Besoins de financement au titre du douzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 1999
EB 99/66/R.9	3 g)	Rapport du Comité de vérification des comptes
EB 99/66/R.10 + Corr.1	5	Rapport de situation sur le portefeuille de projets
EB 99/66/R.11	6	Ressources disponibles pour engagement
EB 99/66/R.12	7	Mali: Proposition de contribution du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette de la République du Mali
EB 99/66/R.13 + Add.1 + Sup.1	8 a) i)	Burkina Faso: Projet d'appui aux micro-entreprises rurales
EB 99/66/R.14	8 a) ii)	Ghana: Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental – Phase II
EB 99/66/R.15 + Add.1 + Sup.1	8 b) i)	Burundi: Programme de relance et de développement du monde rural



ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 99/66/R.16 + Add.1 + Sup.1	8 b) ii)	Maurice: Programme de diversification rurale
EB 99/66/R.17	8 b) iii)	Ouganda: Mémoire du Président: Utilisation d'économies dans le contexte du Projet de développement du sous-secteur cotonnier (prêt n° 360-UG)
EB 99/66/R.18 + Add.1 + Sup.1	8 c) i)	Bangladesh: Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne
EB 99/66/R.19 + Add.1 + Sup.1	8 c) ii)	Inde: Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh
EB 99/66/R.20 + Add.1 + Sup.1	8 c) iii)	Viet Nam: Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh
EB 99/66/R.21 + Add.1 + Sup.1	8 d)	El Salvador: Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)
EB 99/66/R.22 + Add.1 + Sup.1	8 e) i)	Jordanie: Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk
EB 99/66/R.23 + Add.1 + Sup.1	8 e) ii)	Soudan: Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord
EB 99/66/R.24	9 a)	Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 99/66/R.25	9 b)	Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 99/66/R.26	9 c)	Don d'assistance technique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe
EB 99/66/R.27	9 d)	Don d'assistance technique pour la contribution du FIDA à la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la terre (Maastricht, 13-17 septembre 1999)

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 99/66/R.28	9 e)	Don d'assistance technique en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique au titre des Ressources spéciales pour le financement de la mise en oeuvre de la Convention
EB 99/66/R.29	9 f)	Don d'assistance technique pour le programme d'activités afférentes à la publication du Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000
EB 99/66/R.30 + Add.1 + Add.2	10	Activités prévues au titre des projets 1999-2000
EB 99/66/R.31	11 a)	Rapport intérimaire sur l'évaluation
EB 99/66/R.32	11 b)	Rapport du Comité de l'évaluation
EB 99/66/R.33	12	Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG
EB 99/66/INF.1		Arrangements pour la soixante-sixième session du Conseil d'administration
EB 99/66/INF.2		Document d'information sur la coopération entre le FIDA et le PAM - Associer le microfinancement à l'aide alimentaire
EB 99/66/INF.3		Rapport intérimaire sur la stratégie globale de développement de la culture du manioc
EB 99/66/INF.4		Dons d'assistance technique pour la recherche agricole, d'autres activités de recherche, de formation et autres approuvés par le Président
EB 99/66/INF.5		Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1998
EB 99/66/INF.6		Résultats de l'atelier sur l'orientation stratégique du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté
EB 99/66/INF.7		Principes fondamentaux et stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons
EB 99/66/INF.8		Ouvrer en commun pour le développement: Partenariats mondiaux pour le développement et liens du FIDA avec le processus de réformes de l'Organisation des Nations Unies



ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 99/66/INF.9		Conditions générales applicables au financement du développement agricole
EB 99/66/INF.10		Mémorandum d'accord entre la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et le Fonds international de développement agricole (FIDA) relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial
EB 99/66/INF.11		Liste provisoire des participants à la soixante-sixième session du Conseil d'administration

Distribution:	Restreinte	EB 99/66/R.1/Rev.2	Mai 1999
Original:	Anglais	Point 2 de l'ordre du jour	Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-sixième session

Rome, 28-29 avril 1999

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions financières
 - a) État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA en 1998
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 1999
 - c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
 - d) États financiers vérifiés du FIDA pour 1998
 - e) Besoins de financement au titre du vingtième tirage sur les contributions des Membres en 1999
 - f) Besoins de financement au titre du douzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 1999
 - g) Rapport du Comité de vérification des comptes
4. Rapport intérimaire sur la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
 - a) Rapport d'activité
 - b) Suite donnée
5. Rapport de situation sur le portefeuille de projets
6. Ressources disponibles pour engagement



ANNEXE III

7. Contributions à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Mali: Contribution proposée du FIDA pour la République du Mali au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
8. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration
 - a) Afrique I
 - i) Burkina Faso: Projet d'appui aux micro-entreprises rurales
 - ii) Ghana: Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut-Ghana oriental - Phase II
 - b) Afrique II
 - i) Burundi: Programme de relance et de développement du monde rural
 - ii) Maurice: Programme de diversification rurale
 - iii) Ouganda: Mémoire du Président: Utilisation d'économies dans le contexte du Projet de développement du sous-secteur cotonnier (prêt N° 360-UG)
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne
 - ii) Inde: Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh
 - iii) Viet Nam: Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh
 - d) Amérique latine et Caraïbes

El Salvador: Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Jordanie: Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk
 - ii) Soudan: Projet de développement agricole dans le Kordofan-Nord
9. Dons d'assistance technique proposés
 - a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don d'assistance technique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe
 - d) Don d'assistance technique pour la contribution du FIDA à la Conférence FAO/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la terre (Maastricht, 13-17 septembre 1999)



- e) Don d'assistance technique en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique au titre des Ressources spéciales pour le financement de la mise en oeuvre de la Convention
 - f) Don d'assistance technique pour le programme d'activités afférentes à la publication du Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000
10. Activités prévues au titre des projets
11. Évaluation
- a) Rapport intérimaire sur l'évaluation
 - b) Rapport du Comité de l'évaluation
12. Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG
13. Autres questions
- a) Rapport intérimaire sur la stratégie de développement des ressources humaines
 - b) Rapport de situation sur les locaux du siège du FIDA
 - c) Mémoire d'accord entre la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et le Fonds international de développement agricole relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial
 - d) Rapports d'évaluation inscrits aux ordres du jour du Conseil d'administration
 - e) Dispositions spéciales de financement avec le Gouvernement de la République italienne
 - f) Approbation de la diffusion des documents